

Déclarant/e en douane

Sacs de céréales, ballots de vêtements, oeuvres d'art ou animaux ne voyagent pas sans papiers. Certificat de vente, attestation sanitaire, contrat d'assurance... les déclarants en douane veillent à ce que tout soit en règle.



Les formations en Auvergne-Rhône-Alpes

[26](#)

formations à venir

Les offres d'emploi aujourd'hui en Auvergne-Rhône-Alpes

- [Gestion des opérations de circulation internationale des marchandises](#)

Pour élargir votre recherche :

[Les métiers de la gestion et de l'administration](#)

Rendez-vous sur [Cleor Auvergne-Rhône-Alpes](#) pour obtenir des informations sur les conditions d'emploi de ce métier : potentiel d'embauche, salaire, types de contrat, entreprises présentes autour de votre lieu de recherche, ...



Description métier

Activités

Entre la douane et le client

Le déclarant en douane a la responsabilité de la déclaration en douane, qu'elle soit d'importation ou d'exportation. Son rôle est d'assurer l'interface entre les services transit et comptable des entreprises clientes et la douane.

Connaître la législation

Il établit le montant des droits et taxes et communique à la douane tous les renseignements concernant les marchandises. Les pièces sont fournies par le client. Il vérifie leur conformité à la réglementation en vigueur avant de signer le dossier et de le remettre à la douane.

Selon la marchandise

La déclaration comprend le type de vente, la facture, parfois des contrats d'assurance ou certificats sanitaires, l'origine des marchandises, leur quantité, leur poids, leur destination et le mode de transport utilisé. Chaque marchandise transportée exige des attestations différentes et parfois particulières (oeuvres d'art, marchandises dangereuses...).

Parfois sur le terrain

Dans certains cas, et notamment lorsque la douane le demande, le déclarant effectue lui-même le contrôle physique des marchandises. Il prend alors contact avec le client pour faire la déclaration la plus juste possible.

Où et comment ?

Selon la structure

La profession étant encadrée, il faut un agrément des services des douanes pour exercer. Le déclarant peut être salarié dans le service transit ou douane d'une entreprise de transport, chez un commissionnaire ou un auxiliaire de transport reconnu par les douanes. Dans une grosse structure, il est souvent épaulé par un aide-déclarant.

Horaires souples

C'est un emploi de bureau varié, qui comporte des surcharges de travail momentanées, d'où la nécessité d'accepter une grande souplesse dans les horaires. Le rythme d'activité est souvent fonction de la disponibilité de l'administration des douanes et des arrivages de marchandises. Plus longues sont les formalités, plus cela coûte cher au client.

Garder son autonomie

Le déclarant doit parfois assister au dédouanement des marchandises, ce qui se traduit souvent par une présence aux frontières (route, quai de gare...). Des contacts se nouent alors avec des interlocuteurs très divers : armateurs, consignataires, compagnies d'assurances... Mais c'est en toute autonomie que le déclarant en douane rédige les formulaires réglementaires.

Compétences

Rigueur et diplomatie

Ce professionnel doit faire preuve de rigueur, d'organisation et d'opiniâtreté, mais aussi de diplomatie avec les clients et les services des douanes. Par ailleurs, une résistance au stress permet de jongler avec les délais, que les entreprises veulent toujours plus courts ! Dans cette profession, les qualités personnelles et l'expérience font toute la différence.

Droit et gestion

Procédures de dédouanement, droit international des affaires, droit fiscal... les déclarants doivent connaître la législation douanière et les techniques de transit (import-export) sur le bout des doigts. Des notions de gestion et d'encadrement leur sont également d'une grande utilité.

Micro-informatique, anglais...

À l'heure du fax et de l'internet, les démarches administratives vont de pair avec la maîtrise des outils informatiques. Par ailleurs, la pratique d'une langue étrangère, en général l'anglais, est obligatoire. Enfin, le permis de conduire et un moyen de locomotion personnel sont nécessaires lors des déplacements.

Diplômes, certifications

Diplômes et certifications

Important. Le parcours de formation pour accéder à un métier n'est pas toujours celui qu'on imagine ! Des professionnels qui exercent le même métier, ont parfois suivi des parcours de formation différents, sans oublier que ceux qui suivent la même formation n'exercent pas forcément le même métier !

On peut devenir déclarant en douane avec un bac + 2 au minimum dans les domaines de la gestion et du droit. On demande souvent une expérience comme aide-déclarant.

Niveau bac + 2

- BTS transport ; commerce international ;
- DUT gestion logistique et transport ;
- Diplôme de technicien supérieur du transport international et de la logistique portuaire : proposé par l'Institut national des transports internationaux et des ports (ITIP) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). La formation dure 2 ans. Elle est accessible aux bacheliers ou aux élèves justifiant d'un niveau terminale et de la maîtrise de l'anglais ;

- Formation professionnelle de déclarant en douane et conseil : proposée par l'institut supérieur du transport et de la logistique internationale (Isteli) dépendant de l'AFT-IFTIM. La formation dure 10 mois en alternance. Elle est accessible aux titulaires d'un bac + 2 ou d'un bac + 3 + expérience dans le transport ou la logistique.

Niveau bac + 3 et plus

- Diplôme d'agent supérieur en transports maritimes, portuaires et activités connexes : proposé par le Centre privé de formation professionnelle de l'union des usagers du port de Rouen (CPFP). La formation dure 1 an. Elle est accessible aux titulaires d'un diplôme à bac + 2 justifiant d'une bonne pratique de l'anglais.

• Niveau II : Licence ou Maîtrise

- [Licence pro commerce spécialité management des échanges internationaux : gestion, transport, logistique à l'international](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Licence pro droit, économie, gestion mention logistique spécialité management de la logistique](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Responsable en logistique de distribution](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Niveau III : BTS, DUT

- [BTS transport et prestations logistiques](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [DEUST sciences, technologies, santé spécialité technicien de la mer et du littoral](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [DUT gestion logistique et transport](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Déclarant en douane](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Titre professionnel technicien\(ne\) supérieur\(e\) du transport aérien et maritime de marchandises](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Titre professionnel technicien\(ne\) supérieur\(e\) du transport terrestre de marchandises](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Niveau IV : BAC, BT, BP

- [Agent d'exploitation des services maritimes et portuaires](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).
- [Bac pro transport](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

• Autres certifications sans niveau, CQP

- [Assistant import/export - commis en douane](#)
Pour accéder à sa fiche sur le site InterCarif, [cliquez ici](#).

Ressources

Autres ressources

Publications Onisep :

- Les métiers du transport et de la logistique - Parcours - 2016 - Onisep

Sites internet :

- www.fntr.fr
FNTR (Fédération nationale des transports routiers), Pôle international et douane
- www.aft-iftim.com/isteli/nos-formations/declarant-en-douane-et-conseil
Isteli (Institut supérieur du transport et de la logistique internationale)
- www.tlf.fr
Fédération des entreprises de transport et logistique de France

Vidéos

